

Paris, le 9 avril 2019

**Lancement en Ile-de-France d'un  
outil de coordination et d'adressage de soins  
pour les infirmiers libéraux  
et leurs patients**

*Historique, dans le cadre d'une expérimentation d'un an, l'URPS infirmiers Ile-de-France va soutenir le déploiement d'une solution permettant d'une part l'adressage des patients aux professionnels de santé, et d'autre part la coordination des acteurs, tant au niveau ville/hôpital, qu'entre les professionnels de la ville.*

Tout cela est possible aujourd'hui grâce au **partenariat de deux acteurs** reconnus au plan local et national, que sont inzee.care et entr'Actes.

Aujourd'hui **inzee.care** est la plateforme de référence de mise en relation entre les patients et les infirmiers libéraux. Depuis 2015, avec plus de 10 000 infirmiers libéraux connectés sur plusieurs régions, inzee.care facilite les retours à domicile des patients en sortie d'hospitalisation.

La plateforme inzee.care offre aux infirmiers une meilleure visibilité en leur permettant de décrire sur leur profil : les soins réalisés, leur secteur et horaires d'interventions. Les patients font leurs demandes de soins simplement et rapidement sans avoir à téléphoner à plusieurs cabinets infirmiers. Les infirmiers libéraux sont ainsi plus facilement accessibles.

Quant à **entr'Actes**, il s'agit d'une plateforme de coordination de soins primaires. Cet outil permet de relever le défi de l'organisation territoriale de santé en mutualisant les compétences de professionnels en ville. Il a déjà été adopté par plusieurs organisations territoriales, dont la plus fameuse, Espace Vie, qui couvre l'Essonne et une partie de la Seine-et-Marne. Dans le cadre d'Espace Vie, l'outil entr'Actes compte aujourd'hui 850 professionnels de ville connectés et a déjà 12 000 prises en charge à son actif. La plateforme entr'Actes a également été retenue pour le projet e-parcours Nord-Essonne.

**En pratique**, la solution de l'URPS infirmiers Ile-de-France c'est :

- ✓ Deux **applications mobiles** (entr'Actes et inzee.care),
- ✓ Un **numéro d'appel** (01 88 33 48 80) pour les patients afin de trouver un infirmier libéral autour de chez eux (service complémentaire de la plateforme internet avec envoi de la demande de soins aux infirmiers libéraux via inzee.care),
- ✓ Une **solution gratuite** pour les infirmiers libéraux et les patients (financée par l'URPS infirmiers IdF)
- ✓ Un **répertoire des professionnels de santé** libéraux à jour,
- ✓ Un « **matching** » en temps réel entre la capacité d'offre de soins disponible et les demandes de prises en charge,
- ✓ La **mise en relation immédiate** entre l'établissement et un professionnel de Santé libéral disponible et adapté à la demande,
- ✓ La **sécurisation de la prise en charge** grâce à une meilleure circulation de l'information entre les professionnels de santé,
- ✓ La gestion du **professionnel de santé référent** du patient,
- ✓ Le **libre choix** du patient et le **respect du Code de Déontologie**,
- ✓ Entièrement sécurisé : **Hébergement de Données de Santé (HDS)**

**Pour en savoir plus :**



[www.inzee.care](http://www.inzee.care)



[www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)

---

#### **CONTACTS PRESSE :**

**inzee.care** : Frédéric Bénéat, Président co-fondateur, Tel. 06 84 15 78 63 – [f.beneat@idelyo.fr](mailto:f.beneat@idelyo.fr)

**entr'Actes** : Dr Philippe Paraque, fondateur d'entr'Actes, Tel. 06 60 24 19 19 – [contact@entractes.fr](mailto:contact@entractes.fr)

**URPS infirmiers Ile-de-France** : Sophie MICHEL, directrice, Tel. 06 52 81 26 50 – [direction.urps.ide.idf@gmail.com](mailto:direction.urps.ide.idf@gmail.com)